



ENTRE NOUS

N°98 - Juillet 2018



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Etringa 74390 - CHÂTEL
www.residentschatel.fr
contact@residentschatel.fr

EXTRAIT DU PROGRAMME ÉTÉ 2018 DE CHÂTEL TOURISME

Juillet

- 12/07 - Concert de "l'Écho Alpin"
Route du Centre à 19h00
- 14/07 - Célébration Fête Nationale - Feu d'artifice Lac de Vonnes à 22h00
- 19/07 - Concert avec Bob dit l'âne - Place du Manège de 18h00 à 21h00
- 26 au 28/07 - Châtel Reboul Jam by Scott à Pré La Joux
- 29/07 - Brocante professionnelle - Place de l'Église

Septembre

- 8 et 9/09 - Finale de l'Europa-Truck Trial à Pré-La-Joux

Août

- 01/08 - Concert Flûte et orgue - Église de Châtel à 21h00
- 02/08 - Concert avec "Teranga" - Route du Centre à 18h00
- 03/08 - Concert de "l'Écho Alpin" - Route du Centre à 19h30
- 05/08 - Fête de la Saint Laurent
- 09/08 - Concert - Place du manège à 18h00
- 12/08 - Brocante professionnelle - Place de l'Église
- 16/08 - Concert - Place du manège à 18h00
- 18/08 - Marché de la Belle Dimanche - Place de l'église
- 19/08 - 42ème fête de la Belle Dimanche - Plaine Dranse
- 23/08 - Concert avec Bob dit l'âne - Place du manège de 18h00 à 21h00

Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner auprès de Châtel Tourisme.

PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION - ÉTÉ 2018

1-Sorties pédestres

En fonction de la météo, vos accompagnateurs Hervé HUGEL et Michel Jolliet vous proposent les sorties pédestres suivantes:

Jeudi 26 Juillet 2018

Randonnée au col de Bassachaux - Rendez-vous lac de Vonnes => 8h30 - Accès en voiture par la piste de la Belette puis Plaine Dranse - Pique-nique sorti du sac ou restaurant de la Haute Bise

Mercredi 01 Août 2018

Randonnée aux portes de Culet (Suisse) - Rendez-vous lac de Vonnes => 8h30 - Accès en voiture par Morgins
Pique-nique sorti du sac ou restaurant de Chalet Neuf

Jeudi 09 Août 2018

Randonnée Savolaise (Suisse) - Rendez-vous lac de Vonnes => 9h00 - Accès en voiture par Trois Torrents/Morgins
Pique-nique sorti du sac au bord de la Vièze ou buvette de Savolaise
Sortie en souvenir de Louis VUILLEMENOT dit "Loulou" décédé le 22 Janvier 2018.



LA MARCHÉ C'EST L'PIED



PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION - ÉTÉ 2018

2-2ème Rando-rencontre des Associations de Propriétaires de Chalets et Appartements des Portes du Soleil (Les Gets-Morzine-La Chapelle d'Abondance) au Gets => Vendredi 03 Août 2018

Transport par autocar Châtel <=> Les Gets et retour - Prix par personne (adulte et enfant): 5,00 €

Lieu de rendez-vous => Place de l'Église de Châtel - Départ => 7h15

Temps de transport => 1h00

Inscriptions non limitées.

Elle est ouverte à tous (membres et non-membres de l'A.A.R.C.).

Dépose des randonneurs au Pléney (Morzine) et pour les non randonneurs le car poursuivra sa route jusqu'au Gets (Lac des Écoles) lieu du pique-nique.

La randonnée se déroulera de Morzine aux Gets - Départ au pied du Pléney - Parcours le long du golf Les Chavannes et descente par Mouille Ronde jusqu'au lac des écoles (lieu du pique-nique). Le pique-nique sera tiré du sac, les boissons étant offertes par les associations.

Après le pique-nique, une visite du jardin Delavay sera proposée.

La présence des Maires respectifs de Morzine, Les Gets, Châtel, La Chapelle d'Abondance, ainsi que les représentants des Offices de Tourisme reste à confirmer.

Date limite d'inscription => Vendredi 27 juillet 2018

3-Réunion d'information A.A.R.C. => Samedi 11 Août 2018

=> Salle de la Musardière (Remontées Mécaniques de Super Châtel) => 10h15 à 11h45 suivi du pot d'amitié.

Repas anniversaire 30 ans de l'A.A.R.C. au restaurant => Fleur de Neige 564 route de Vonnes 74390 - Châtel => 13h00 (Réservé aux membres de l'A.A.R.C.).

Soit sur la terrasse ou à l'intérieur suivant le temps. Sans possibilité de choix individuel.

Animation musicale offerte par l'A.A.R.C.

Prix du repas adulte: 35,00 €

Prix du repas enfant (Age maxi = 12 ans): 13,00 €

Nombre maxi d'enfants pour ce repas => 10

Inscription préalable avec mention du plat principal choisi (Viande ou poisson)

=> Règlement par chèque bancaire à joindre avec le bulletin d'inscription

Date limite d'inscription => Samedi 14 Juillet 2018

Menu:

Quiche savoyarde, lardons, fromage, poireaux et sa salade
Souris d'agneau parfumée au thym, citron, ail confit et jus au foin (cuisson à basse température 36 heures)

Ou

Filet de truite poché au bouillon de pommes granny-smith et céleri
Accompagnement, gratin Savoyard et jardinière de légumes
Vacherin glacé (vanille, fraise, framboise)
Une bouteille de vin de Pays pour trois personnes et un café

Menu enfant (Age maxi = 12 ans)

Un verre de soda

Salade et saucisson

Steak haché accompagné de frites maison

Glace ou sorbet



2

**2 EME RANDO RENCONTRE
DES ASSOCIATIONS AMICALES DES RESIDENTS
DES PORTES DU SOLEIL**

3 AOUT 2018

Programme
7 H 15 : Départ place de l'église Châtel
8 H 30 : Départ Gare du Pléney Morzine
Lieu de Rendez-vous : Lac des Écoles Les Gets
12 H 30 : Accueil des élus et invités

Pique Nique tiré du sac
Boissons offertes

Visite du Jardin Delavay

Transfert par Autocar
Prix billet : 5 € / personne (AR)

**Randonnée :
Morzine Pléney
Les Chavannes
Mouille Ronde
Lac des Écoles aux Gets
Environ 4h de marche**

Inscription préalable AARC
jjroigniot@gmail.com
ou 07 68 10 79 14
et à Châtel Tourisme
Date limite : 27 Juillet 2018



PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION - ÉTÉ 2018

4-Tournoi de pétanque A.A.R.C. => Mardi 07 Août 2018

Tournoi de pétanque ouvert à tous suivi d'un repas au restaurant (A venir ultérieurement).
Rendez vous à 14h00 sur le terrain de sport du restaurant Le Loy pour les joueurs de pétanque.

Tirage au sort des équipes.

Remise des prix aux heureux gagnants vers 19h00 suivi d'un apéritif offert par M. Jean Pierre VESIN.

Dîner au restaurant.

=> Le choix du restaurant vous sera communiqué ultérieurement (réservé aux adhérents A.A.R.C. Maxi 50 personnes).

Date limite d'inscription => Dimanche 05 Août 2018



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 décembre 2017 - Salle La Musardière

1ère partie

Assemblée Générale Statutaire

Nomination d'un Président de séance et de scrutateurs.

Gérard VAN LOO est nommé Président de séance ainsi que Alain FOUROT et Régis BESANÇON comme scrutateurs.

Après vérification que le quorum doit être atteint, le Président de séance ouvre l'assemblée Générale Statutaire et donne la parole au Président pour son rapport moral.

Rapport Moral du Président et des activités.

Bonsoir à tous, merci d'être venu aussi nombreux, pour assister à cette Assemblée Générale Annuelle de votre association des propriétaires de chalets et appartements à Châtel (AARC).

Tout d'abord, je souhaite vous transmettre les excuses de Mr Le Maire (Nicolas RUBIN) qui n'a pu se libérer pour participer à notre assemblée.

Ce premier mandat a permis au bureau de travailler dans un esprit constructif et convivial, nous avons ainsi réalisé les objectifs que nous nous étions fixés.

Repositionnement de notre association de l'AARC qui est ouverte à tous les propriétaires de chalets et d'appartements à Châtel, auprès de nos partenaires. Celle-ci n'étant pas réservée qu'aux résidents secondaires. Ce qui est aussi le cas pour toutes les associations de la FARSM (Fédération Amicale Nationale des Résidents de Stations de Montagne)

Ouverture vers l'extérieur de votre association par création ou participation à des événements.

Première randonnée pique-nique des associations des Portes du Soleil organisée le 1er Août au col de Bassachaux. Cette manifestation s'est déroulée de manière très conviviale et a été appréciée par tous les participants (environ 80). Nicolas RUBIN et Jean François VUARAND ayant répondu présents à notre invitation et nous ont félicité pour cette initiative. En 2018, cette rencontre sera renouvelée et se tiendra sur le domaine des Gets.

Afin de poursuivre notre rapprochement avec les autres associations des Portes du Soleil, une soirée a été organisée d'un commun accord à la Ferme de Papy Gaby, le 5 Août. Cette soirée a été particulièrement chaleureuse et a permis à chacun de mieux se connaître. Nous essaierons avec nos amis des Portes du Soleil de poursuivre ce type de soirée dans un autre lieu à découvrir.

Le concours de boule a été ouvert à tous. Mais la Météo ne nous a pas permis de réaliser cet événement. Néanmoins, le repas du soir a été maintenu et toutes les personnes inscrites ont répondu présentes. Nous les remercions, car nous nous étions engagés auprès de Jean Pierre VESIN qui ouvre son restaurant spécialement pour nous. Merci à lui. Nous espérons que ce concours pourra se dérouler dans de meilleures conditions météo en 2018.

Dans le cadre de l'implantation d'une sculpture musicale (ARS SONORA) initiée par la mairie, le bureau de l'AARC a décidé de participer au mécénat pour l'achat de la cloche numéro 10 (LA 5) pour un montant de 3949 euros. Elle sera gravée au nom de l'AARC avec la date de création de votre association. Elle marquera l'anniversaire des 30 Ans de l'AARC et votre implication dans la vie de notre station. Nous avons été le premier mécène pour ce projet et notre geste a été très apprécié par la municipalité et particulièrement Mr Le Maire.

Plusieurs randonnées ont été proposées et organisées durant le mois juillet et août par Hervé HUGUEL et Michel JOLLIET. Je tiens personnellement à les remercier pour leur implication. Les randonnées du mois d'août ont été plus suivies et particulièrement la dernière qui permettait aux non marcheurs de rejoindre leurs amis. Pour 2018, nous aurons une réflexion sur les modèles de randonnées à proposer pour répondre aux attentes de chacun.

Après demande auprès de Mr Le Préfet de Haute-Savoie, votre association a reçu son agrément conformément aux dispositions de l'article L132-12 du code de l'urbanisme afin d'être associée à la procédure de révision du PLU.

Comme chaque année, nous avons participé à l'assemblée générale de la FARSM. Une enquête nationale sera lancée pour une meilleure compréhension de l'utilisation de vos appartements et chalets, de vos modes de consommation, de la rénovation, de vos attentes en tant que propriétaires de votre station, des loisirs offerts....

Elle sera publiée sur le site web de votre association. Elle se déroulera de manière ANONYME. Vous pourrez y répondre directement sur le site ou sous forme de formulaire papier à réexpédier avant la mi-juin. Nous vous demandons de bien vouloir y répondre massivement afin de montrer votre implication économique réelle dans votre station. Une compilation nationale et individuelle par station vous sera transmise.

(Ce rapport est voté à l'unanimité).

Rapport financier du trésorier par Roland Eisenmann.

(Ce rapport est voté à l'unanimité).

Lecture du rapport du commissaire aux comptes par le trésorier.

(Ce rapport est accepté à l'unanimité).

Renouvellement du bureau.

Rapport du contrôleur des comptes

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

J'ai examiné les comptes de l'AARC pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

L'ensemble des documents comptables de l'exercice m'a été présenté.

L'examen des pièces comptables, journaux, grand livre et balance n'appelle pas d'observation de ma part.

Les comptes « bilan et comptes de résultat » qu'il vous est demandé d'approuver sont sincères et donnent une image fidèle de l'activité de votre association au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Cast, le 28 novembre 2017

Jean-Pierre LETZELTER

Principaux chiffres de l'exercice 2016/2017

Total du bilan	25 833€
Total des produits	7 789€
Total des charges	7 188€
Résultat de l'exercice	601€
Réserve avant affectation du résultat	23 462€

2ème partie

Réunion d'information

Liste des invités

Municipalité	Mr le Maire	Nicolas RUBIN	Excusé
	1er Adjoint	Franck MARCHAND	Présent
SAEM/SELCA	Mr Le Directeur	Bernard HUGON	Présent
Châtel Tourisme	Mr Le Président	JP VESIN	Présent
	Mr Le Directeur	JF VUARAND	Présent
Châtel Réservations	Mr Le Président	Jerôme BUTTOUDIN	Présent
	Mme La Directrice	Sylvie BURNET	Présent
Form D'O	Mr Le Directeur	Frédéric FESSON	Présent
ESF	Mr Le Directeur	Daniel RUBIN	Présent
SKI Académy	Mr Le Directeur	Yann NOURDIN	Absent
Châtel Sensations	Mr Le Directeur	S. GRILLET PAYSAN	Absent
ABC	Mr Le Président	J.L. LALLIER -GOLLET	Présent

Présentations

SAEM/SELCA

Une station SNOW Farmer a été ouverte à Plaine Dranse. Elle permet de fabriquer de la neige avec des températures positives. Elle permet de produire de la neige dure de culture pour les sous-couches et assurer la couverture des pistes pour enfants et les départs de télésièges. Ceci est un prototype en test.

L'annonce du Championnat de France de ski au linga du 20 au 23/03/2018 a nécessité des travaux pour la sécurité des coureurs et des skieurs qui pourront suivre les compétitions ou skier sans encombre. L'objectif étant la satisfaction de notre clientèle.

Des télésièges ont été équipés par un système de gestion sécurisé. Il demande de respecter les consignes et les garde du corps ne sont pas ouvrables avant la désactivation automatique.

Des nouveaux postes de secours ont été installés et rénovés à Super Châtel et Rochassons.

Forfait Liberté. => Châtel-Torgon + Tronchet + Petit Châtel + Télési du petit douanier - La Chapelle d'Abondance

Nouvelle société la SELCA pour 5 Ans. Permet d'aller sur le Crêt Béni et La Panthiaz.

Arrêt de Radio Châtel et TV . Création d'une société VALMEDIA qui regroupe la Radio et Val TV sur Canal 30.

Questions

Relooking de la gare du Linga ?

Enquête de satisfaction par internet. Merci de participer.

Forfaits: Nordique sur la Chapelle d'Abondance.

Châtel Tourisme

Présentation des différentes animations de l'hiver dans le cadre des 70 Ans du Tourisme

Fête anniversaire au départ du télésiège des Portes du Soleil.

Arrivée du père Noël-Ladies Night Tours-Neige Etoilées-Châtel Classic-Tournoi de six stations-Charivari-Championnat de France de Ski-Rock on the Pistes.

Châtel Réservations

Présentation de l'organisation.

Form D'O

Présentation de la convention-Activités hivernales.

ESF

Présentation organisation et principaux RDV de l'hiver.

ABC

Présentation de l'association des bénévoles et de son fonctionnement

INFORMATIONS par membres du bureau

Présentation Trophée ski 2018 (Tatiana DUBI)

Le trophée de ski s'est déroulé dans d'excellentes conditions, dans une atmosphère conviviale. Nous tenons à remercier tous les donateurs qui nous permettent de récompenser les participants. Nous remercions les membres du bureau, ainsi que Régis qui contribuent activement à la collecte des lots.

Nous remercions également tous nos partenaires (Ski Club, ESF, Remontées Mécaniques, Châtel Tourisme ...) qui permettent le bon déroulement de cette épreuve.

Nous félicitons les gagnants, mais aussi tous les participants pour la qualité de leurs prestations.

La remise des prix s'est faite en présence du 1er Adjoint (Frank MARCHAND) et du Directeur de Châtel Tourisme (JF VUARAND), sous un chapiteau parfaitement décoré.

Conventions (Frédéric BARTHELEMI)

Exposé de la convention avec les Magasins Germain Sports.

Facebook (Jean Michel ALIX)

Remerciements du président à Jean Michel ALIX pour le travail accompli pour la mise en place de la page Facebook de l'AARC et de la mise à jour du site web

Visite Fonderie Packard

Une visite dans le cadre de ARS SONORA sera étudiée et proposée. Date à définir.

Réunion d'été-Repas anniversaire 30 Ans AARC.

Date fixée au Samedi 11 Août. Choix du restaurant à définir.

Randonnée Rencontre des Associations des Portes du Soleil.

Elle se déroulera au Gets, le 3 Août. Un transport par autocar sera étudié.

Randonnées estivales.

Un programme de randonnée sera proposé par Hervé HUGUEL.

Concours de Pétanque

Il se déroulera le Mardi 7 Août au parc de loisirs de Loy. Une solution sera étudiée pour le repas du soir.



De drôles de machines sur le lac de Vonnes

Il ne passent pas inaperçus, les six modules bleus flottant sur le lac de Vonnes. Il s'agit de brasseurs multi-énergies "Submix". « Nous sommes allés observer ce type d'installation au lac de Samoëns et l'avons trouvé intéressant. Chaque bouée est équipée d'une hélice de 50-60 cm de diamètre, reliée à un moteur. En tournant, elle empêche la glace de se former. On pourra ainsi puiser 20 à 30% d'eau en plus pour alimenter les enneigeurs », explique Bernard HUGON, directeur de la SEAM Sports et Tourisme, en charge de la gestion du domaine skiable. L'usine de pompage date de plus d'une dizaine d'années. Elle a été récemment redimensionnée pour enneiger la piste forestière située sur le versant de Super-Châtel, garantir la neige de culture sur le secteur de Vonnes et, en cas de nécessité, suppléer le lac de la Mouille. L'eau provient de la retenue de Morgins et le trop-plein se dirige vers le lac Léman. « Si l'on ne prélevait pas cette eau, elle passerait par le refouloir et irait dans le lac Léman. On ne fait que la retenir deux ou trois mois. Ensuite, elle est restituée », précise le directeur de la SAEM. Rien n'empêchera l'autre partie du lac de Vonnes d'être sous glace, pour permettre éventuellement d'autres activités. « Comme il y a des chalets d'habitation, nous avons voulu que les brasseurs ne génèrent pas de nuisance. Lorsque l'on est à 50 mètres, il y a ainsi moins de 20 décibels. Cela ne gênera pas la nuit », tient à préciser Bernard HUGON.



Le projet de sculpture musicale prend un élan dynamique

Le projet de sculpture musicale Ars Sonora "Frontière" consiste en l'acquisition auprès de la Maison Paccard d'une sculpture musicale de 25 cloches qui sera installée à Vonnes. Chacun peut devenir mécène à travers une souscription. Le maire Nicolas RUBIN déclare qu'un tiers des cloches a déjà été retenu : « L'engouement est au rendez-vous, un accueil chaleureux est réservé à ce projet culturel et patrimonial. Il séduit déjà plusieurs personnes et la tendance participative est au rendez-vous, huit cloches sont déjà réservées, par des individuels, des entreprises, des familles. Et d'autres dons ont déjà été confirmés ».

Le bureau de l'Association des Résidents, propriétaires de Châtel (A.A.R.C.) annonce sur les réseaux sociaux qu'il est le premier mécène à postuler pour parrainer une cloche Ars Sonora "Frontière", en l'occurrence la numéro 10, pour pérenniser les 30 ans de l'Association.

Nicolas RUBIN ajoute : « Les 25 cloches risquent d'être réservées très vite, il ne faut pas trop attendre ».

Il rappelle que les dons sont déductibles fiscalement, de 60 % à 66 %. « C'est l'occasion de laisser une empreinte indélébile et fiscalement agréable », sourit le maire.

Ce projet fera l'objet de nombreuses animations comme la coulée des cloches à Châtel, un événement fort de symbole.



Reconstituer une épargne nette dès 2018 pour préparer les investissements de l'avenir

Lors la dernière séance du conseil municipal, le maire Nicolas RUBIN a expliqué que depuis juillet 2016, la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé aux contrôles des comptes et de la gestion de la commune de Châtel pour les exercices de 2010 à 2015. Ce rapport indique un bon fonctionnement général et une bonne gestion en général. Un millier de pièces ont été fournies. Jérôme BUTTOUDIN, président de la commission des finances, a ensuite présenté le projet de document d'orientations budgétaires 2018. Celui-ci arrête les principes suivants: des dépenses de fonctionnement en diminution, avec un objectif de -1% ; hausse limitée de la fiscalité; pas de recours à l'emprunt pour la troisième année consécutive; enveloppe d'investissements nouveaux de 500 000 €; reconstitution d'une épargne nette (capacité d'autofinancement) dès 2018 et de façon durable, pour préparer les investissements de l'avenir (l'aménagement du centre notamment). Le conseil s'est prononcé favorablement, à l'unanimité.



Le maire explique les choix financiers de la station lors de ses vœux

Initialement prévue jeudi 4 janvier, la cérémonie des vœux du Maire de Châtel n'avait pu être maintenue suite aux intempéries. Elle a été reportée au mercredi 24 janvier, en présence notamment du préfet Pierre LAMBERT et du président du conseil départemental Christian MONTEIL.

Le maire a d'abord rendu hommage à Philippe CHARBONNEL, 2ème adjoint, trop tôt disparu: « Son départ a affecté le conseil municipal et la population, il nous a quittés et il peut avoir, là-haut, la certitude du travail accompli », a dit, ému, Nicolas RUBIN.

Puis le Maire, en cette année du 70ème anniversaire du tourisme, a évoqué le passé et salué toutes celles et ceux qui ont donné de la force et du courage pour que Châtel atteigne l'image d'une destination touristique qui se veut, sans prétention, un village devenu station au service de sa population et de ses visiteurs quatre saisons.

Nicolas RUBIN a ensuite parlé de l'audit de la Chambre régionale des comptes: « J'ai choisi d'en tirer les bénéfiques et d'apprécier les recommandations de cette instance ». Le Maire reconnaît qu'il s'agit d'un rapport visionnaire: « Il vient confirmer que nous avons eu raison de faire beaucoup en si peu de temps. Il est vrai que nous y sommes allés un peu fort... »

Christian MONTEIL a salué les actions des conseillers départementaux du Chablais et remercié Nicolas RUBIN dans ses diverses responsabilités: « Tu le fais avec brio, élégance, engagement et je suis fier de t'avoir à mes côtés ». En conclusion, le président du conseil départemental a émis le souhait de vivre pour le meilleur et d'avancer ensemble.

Le préfet LAMBERT devait pour sa part déclarer: « Il faut avoir envie d'investir, de développer, il est normal que vous ayez eu de l'ambition qui a amené à faire des choix financiers ». Pierre LAMBERT a rappelé que l'État était là pour accompagner les élus.



Conseil municipal: Les taxes augmentent

Les finances ont accaparé la séance du conseil de jeudi soir. Le Maire, Nicolas RUBIN, a invité Jérôme BUTTOUDIN, Président de la commission des finances, à exposer les résultats des travaux réalisés des membres de sa commission et des services municipaux.

À l'aide d'une projection sur écran, l'intéressé a expliqué, détaillé les comptes administratifs 2017, le projet de budget et les arbitrages des investissements dans les contextes national et local. Bonne nouvelle: « La recette exceptionnelle liée à la vente du centre d'appui a permis d'absorber la forte baisse des dotations, sans cette recette et malgré la hausse de la fiscalité

nos recettes auraient été en retrait de moins 1 % » a signalé Jérôme BUTTOUDIN avant de signaler l'amélioration des épargnes de gestion brute et nette et que la situation financière voit sa capacité à investir dès 2018.

Baisse des dépenses en vue.

Pour le budget à venir le grand argentier préconise sur le plan local: baisse des dépenses de fonctionnement à moins 3,49 %, limitation de la baisse des recettes de fonctionnement moins 1 % revalorisations des bases fiscales à plus 1,2 (compensation des effets FPIC et dotations), une enveloppe d'investissements limitée à 700 000 €. Les taux des taxes ont été ainsi fixés (taxe d'habitation 27,7 %, taxe foncière bâti 21,6 %, taxe foncière non bâti 89,04 %), le produit attendu 5 103 553 €.

Le budget principal soutiendra les budgets annexes : transports 288 000 €, parking 164 900 €, centre aquatique 1 362 100 €, forêt 27 000 € et remontées mécaniques 100 000 €.

Subventions allouées

Agriculteurs de Châtel: 38 757 €, harmonie: 40 000 € au lieu de 15 000 € (prise en charge du chef d'harmonie et école de musique), Football Club Vallée: 16 000 € au lieu de 15 996 €. Pour les sommes maintenues: Châtel Tourisme: 1 000 000 €, Ski Club de Châtel: 80 000 €, plus une subvention exceptionnelle 14 100 € au lieu de 27 000 € l'année passée, Personnel communal: 7 230 €, AFN: 900€, Anim'Ephpad: 1 934 €, Association foncière pastorale: 1 500 €, Chorale: 800 €, Club nautique: 3 000 €, Coopération école classe maternelle: 800 €, Maîtres chiens d'avalanche: 260 €, Parents d'élèves école: 1 500 €, Razorbike: 2 500 €, amicale des sapeurs pompiers: 2 200 €, Ufoval: 100 €. En diminution: le secours en montagne: 400 € au lieu de 600 €, Amis de la montagne: 800 €, Rando Rose: 500 €, CCAS: 3 000 €. Le conseil municipal a été informé que la taxe de séjour a augmenté de 14%. Son produit est de 525 373,75 € somme redistribuée pour les activités de Châtel Tourisme, les feux d'artifices des 14 juillet et 31 décembre, au petit train touristique. Quant à la taxe sur les remontées mécaniques, en baisse de 2,60 € (produit 560 522,32 €), elle participe au budget transports pour 462 200 €.



Les élus vont réfléchir à l'acquisition d'une "patinoire glace"

Courant novembre 2011, la commune effectuait le montage d'une patinoire synthétique au lac de Vonnes dans l'objectif d'un fonctionnement été comme hiver. Au démarrage, la gestion a été confiée à la société des remontées mécaniques, avant d'être reprise par la commune. En 2013, la structure a enregistré 4 500 entrées. Les années suivantes, suivant les conditions atmosphériques, la fréquentation a été variable: 3 735 utilisateurs en 2014, 3 072 en 2015, 3 413 en 2016 et 2016 pour l'année 2017. Devant le coût de ce service déficitaire, la commune proposa alors une délégation de service public (DSP) pour la

gestion de l'ensemble de l'espace du lac de Vonnes afin de la dynamiser. Puis ce fut la fermeture de la patinoire...

Coût: 148 000 euros

Lors du dernier conseil, les élus ont confirmé que la patinoire synthétique ne donnait pas satisfaction auprès des usagers. La commission sports souhaite que la collectivité investisse dans une "patinoire glace", à l'instar de celle qui existe à Bernex par exemple (le coût estimé de la patinoire est de 148 000 € TTC). « Le lieu d'implantation du futur équipement doit être soumis à discussion et faire partie d'une réflexion d'aménagement d'ensemble » prévenait le maire, qui annonça que la Région, le Département (au titre du plan tourisme) et la communauté de communes (au titre des fonds de concours) pourraient soutenir financièrement ce projet. Des demandes de subvention seront déposées. Affaire à suivre.



La nouvelle télévision locale diffuse maintenant sur le canal 30

La municipalité de Châtel avait depuis un certain temps un partenariat avec une société pour une télévision locale. Le contrat n'a pas été renouvelé. Le Maire s'est tourné vers sa société des remontées mécaniques qui a une filiale de radio. La démarche a été engagée et le CSA a donné un accord courant novembre pour pouvoir commencer à émettre. « Le gros problème était l'impossibilité d'émettre sur le canal 30 de la TNT sous la couverture du site de télédiffusion du Morclan, les travaux qu'il y avait à réaliser ne permettaient pas de les faire », explique Bernard HUGON de la SAEM sports tourisme. En attendant, la chaîne locale a diffusé sur les réseaux sociaux. Val Télé est maintenant disponible sur la TNT, canal 30. La recherche est à effectuer en fonction du décodeur TNT, rubrique 800 ou 900 (contacts@val-media.fr). Notre photo: Éléonore à la communication, Jérémy au tournage et technique, Camille au tournage et montage.



Deux nouveaux télésièges commandés pour la prochaine saison

À l'occasion du salon d'aménagement de la montagne Mountain Planet 2018, Nicolas RUBIN, Maire de Châtel et Président de la Société des remontées mécaniques s'est engagé à contractualiser l'achat de deux télésièges à la société Poma. « Nous remplacerons le télésiège de Pierre Longue l'hiver prochain. Les gros travaux débiteront au lendemain de la fête de la Belle Dimanche ».

Construit en 1998, Pierre Longue est un appareil qui est très sollicité puisqu'il fonctionne été et hiver. Son remplacement se fera par un appareil de 6 places, avec un débit de 3 000 personnes par heure, équipé de technologies novatrices en termes d'adaptation automatique de la vitesse asservie à l'importance de la file d'attente. Le client sera informé du temps d'attente avant embarquement là où il se trouve. Ce système "hyperview" apporte aussi des facilités adressées aux personnels pour la gestion de l'exploitation, explique Nicolas RUBIN avant d'annoncer l'autre nouveauté: l'arrivée d'un tout nouvel équipement nommé "Smart Board", un pupitre de commande repensé pour améliorer l'interface homme-machine en mariant confort de commande et d'exploitation. « Un regard particulier a aussi été porté sur le confort du client avec des sièges spéciaux », ajoute le Président de la SAEM. Nicolas RUBIN poursuit: « A l'automne 2019, le télésiège de Conche sur le secteur de Super Châtel sera remplacé, ce dossier demandant beaucoup plus de temps puisque son arrivée se situe sur la Suisse; puis, en enchaînement, celui du Morclan qui sera sans doute une machine de notre parc actuel complètement reconditionnée et rénovée. Nous redonnerons un nouvel élan notamment sur Super Châtel qui va bénéficier d'un coup de jeune attendu, rapide et nécessaire ».



La bonne saison de la société des remontées mécaniques et de ses filiales

820 000 journées skieurs à Châtel

« Les chiffres d'affaires respectifs sont en hausse », déclare Nicolas RUBIN.

Le Président de la SAEM précise: « Pour ce qui concerne Châtel, on peut parler de la saison la plus forte, qui va au-delà de la moyenne de progression des chiffres d'affaires enregistrés sur le département. En termes de nombre de passages, nous enregistrons une belle progression pour atteindre 10 320 000 personnes transportées (plus 9,36 %), ce qui représente 820 000 journées skieurs. Sur le domaine de La Chapelle d'Abondance, le chiffre d'affaires réalisé est un record cette année, il passe la barre des 3 millions d'euros et le nombre de passages est en progression de 24 %. Torgon progresse aussi; ce trait d'union entre La Chapelle et Châtel évolue vers nos prévisions fixées à la reprise de cette exploitation. »